

Suit une autre note disant que depuis hier, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a lancé un appel à l'aide internationale d'urgence pour les régions sinistrées. La Chambre se souviendra que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mark MacGuigan, a annoncé hier qu'une contribution initiale de \$100,000 a été prévue par le Canada. Aujourd'hui, il annonce que cette contribution de \$100,000 va être versée immédiatement à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour l'organisation de secours d'urgence dans les régions sinistrées. Il dit ensuite, dans un exposé qu'il doit, je pense, faire à l'autre endroit cet après-midi:

Je tiens à assurer à la Chambre que nous restons en étroite liaison avec le gouvernement italien et avec la Croix-Rouge pour connaître les mesures d'urgence qui pourront se révéler nécessaires.

LE TREMBLEMENT DE TERRE—L'AIDE AUX VICTIMES

L'honorable Lowell Murray: Honorables sénateurs, avant le départ du sénateur Bosa, je tenais simplement à attirer l'attention du ministre sur une motion qui a été adoptée à l'unanimité à l'autre endroit hier à ce sujet, sur l'initiative de M. McDermid (Brampton-Georgetown). Elle prie le secrétaire d'État aux Affaires extérieures de consulter d'urgence le gouvernement italien pour savoir exactement ce dont les victimes du tremblement de terre de la région Naples-Salerne du sud de l'Italie ont un besoin immédiat, et de rendre compte à la Chambre dans les plus brefs délais des mesures d'assistance que le gouvernement canadien compte prendre; la motion demandait également au gouvernement de consulter les nombreux Canadiens qui désirent venir en aide à titre individuel aux victimes de ce tremblement de terre et de lancer des programmes spéciaux, par exemple des ponts aériens, des secours d'urgence et des programmes de reconstruction, qui permettraient à la générosité des habitants du Canada qui ont des liens particuliers avec l'Italie de s'exprimer. Les honorables sénateurs n'ignorent sûrement pas que dans tout le pays des groupes privés œuvrent dans ce sens.

Le ministre voudra peut-être avant tout s'associer avec nous tous ici à l'esprit et à la portée de cette motion, et ensuite s'engager à nous tenir au courant des initiatives qui seront prises, comme le ministre des Affaires extérieures s'est engagé à le faire à l'égard de la Chambre.

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, mon bureau reste en contact avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et avec ses services, et nous avons demandé que soient communiqués aux honorables sénateurs, au fur et à mesure de leur arrivée, les renseignements qui leur parviendront. Cela va continuer de se faire.

Le Canada, dont c'est une vieille tradition d'aider à alléger les tragédies de ce genre, est en contact avec les autorités italiennes et secourra les survivants de ce désastre qui semble dépasser en ampleur tout ce qu'on avait pu imaginer tout d'abord.

L'ÉCONOMIE

LE COURS DU DOLLAR CANADIEN—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable C. William Doody: Honorables sénateurs, j'ai une question pour le ministre d'État chargé du Développement économique.

Je crois savoir que le dollar canadien est tombé en dessous de 84c. par rapport au dollar américain hier, alors que le taux d'escompte—le taux préférentiel—continue de grimper. Je me souviens qu'il y a un an à peu près, le ministre dénonçait vigoureusement ce qui semblait être, à l'entendre, une hausse continue des taux d'intérêt. Comme le pouvoir a changé de mains, je voudrais savoir si le gouvernement actuel a pour politique de laisser les taux d'intérêt monter et de continuer d'injecter des fonds pour soutenir le dollar canadien, ou s'il a fixé un plafond ou un niveau auquel il estime prudent d'arrêter?

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, mon collègue sait pertinemment que cela ne dépend qu'en partie du ministre des Finances, et que la chose relève principalement du gouverneur de la Banque du Canada. Il comprend fort bien, j'en suis persuadé, qu'il est impossible d'annoncer à l'avance des mesures visant à faire flotter le marché, mesures qui auraient des conséquences directes sur le dollar, que ce soit sur l'achat ou sur la vente de cette monnaie.

Le sénateur Doody: J'aimerais poser une question supplémentaire pour avoir un petit éclaircissement. Je voudrais savoir si le gouverneur de la Banque du Canada rend compte au ministre des Finances de ces questions. Le ministre des Finances n'est-il pas en dernier ressort celui qui fixe les taux d'intérêt ou bien les choses auraient-elles changé?

Le sénateur Olson: Non, les choses n'ont pas changé.

Le sénateur Doody: J'aimerais poser une question supplémentaire. La semaine dernière, le ministre des Finances a déclaré que les Canadiens devraient s'attendre à voir leur revenu réel diminuer en 1981. J'imagine qu'il s'agit là d'une décision politique prise par le comité du développement économique, dont le ministre d'État est membre.

Le dollar canadien ne vaut que 84 centièmes de dollar américain, les taux d'intérêt montent, le chômage augmente et l'inflation continue de croître. Si j'en juge par ces indices, il va nous falloir attendre un revirement de l'économie américaine.

Le ministre connaîtrait-il des mesures qui pourraient permettre de contrecarrer les fâcheuses tendances actuelles de l'économie?

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, le gouvernement a mis en œuvre, depuis le 3 mars dernier au moins, des mesures visant à aider les Canadiens à ce sujet. Il a été démontré maintes et maintes fois que nous ne pouvons nous dissocier de nos partenaires commerciaux mais que nous avons fait beaucoup mieux, aux chapitres mentionnés par mon honorable collègue, que la plupart d'entre eux. Le Canada peut se vanter, dans la conjoncture économique actuelle, d'avoir de meilleurs résultats que la plupart des autres pays.